

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

#### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.50.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103 rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

---

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 660 orgues ont été construites par cette Maison, dont 55 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# A MM. LES CURÉS

**VOUS AVEZ BESOIN DE...**

**\$10,000**

**\$25,000**

**\$50,000**

**\$100,000 ?**

*Pour votre église, votre presbytère,  
votre école ?*

Adressez-vous à nous, nous pouvons vous obtenir ces sommes à d'excellentes conditions.

Nous payons comptant et préparons les procédures nécessaires

**Versailles, Vidricaire, Boulais, Ltée.**  
**MONTREAL**

*Représentants*

**HAMEL & MACKAY, NOTAIRES**

198, rue St-Jean, QUÉBEC. Tél. 4455

REMP LISSEZ ET ADRESSEZ-NOUS LA FORMULE SUIVANTE :

à le 191  
MM. HAMEL & MACKAY, notaires,  
Québec.

*Messieurs,*

*Veillez donc m'adresser, sans obligations de ma part, les conditions pour un emprunt de \$.....dont*

*a besoin la* { *fabrique de*  
*c. scolaire de.....*

*Signature.....*

*Adresse.....*

Le Véritable Spécifique de la Toux

# =TAROL=

A base de Goudron et d'Huile de Foie de Morue, soulage rapidement et guérit sûrement: Toux, Rhumes, Bronchites, Grippe, Coqueluche et toutes les maladies des Voies Respiratoires.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

Si vous êtes Fatigués, Surmenés, Epuisés, Neurasthéniques, vous trouverez dans

# "BROMA"

"Tonique pour les nerfs"

le reconstituant par excellence de l'organisme en détresse. Il répare les pertes, tonifie et régénère le système nerveux.

En vente partout.—Dr Ed. Morin & Cie., Limitée, Québec, Can.

Pour vous rétablir rapidement après une attaque de Grippe ou de toute autre maladie déprimante, rien n'égale le

# =VIN MORIN=

CRÉSO-PHATES

C'est le salut des convalescents, des anémiques, des neurasthéniques et des poitrinaires.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur  
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges  
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 199

Bureau : 88 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

**AGENT ET COURTIER**

**D'ASSURANCES**

**FEU, VIE, ACCIDENTS,**

**MARINE, Etc.**

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC.**

CANADA.

**MATTE & MATTE**

COMPTABLES

Vérification (Audition) — In-  
ventaire — Préparation de bilan —  
Fidél.-commis — Administration de  
biens de succession — Perception  
— Compromis entre Débiteurs et  
Créanciers — Liquidation de fail-  
lite.

**88, rue St-Pierre,  
QUEBEC.**

**POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES**

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100 lbs.

Et le CHARBON de BOIS " CASTOR " au minot.

PRIX CONVENABLES.

**CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.**

Département de Québec.

**LEO GAUDRY,**  
Gérant.

92, rue St-Roch.

Téléphone : 3320.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserve : Deux millions cent mille piastres.



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1761.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Aus | \$5.00               | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - - - PAR MOIS - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95             | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.88 |
| 2   | 123.73               | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.79    |
| 3   | 188.41               | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.57   |
| 4   | 255.05               | 510.19   | 755.48   | 1020.78  | 1275.53   | 1530.97   |
| 5   | 323.72               | 647.33   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1948.06   |
| 6   | 394.44               | 789.00   | 1188.80  | 1578.52  | 1978.05   | 2387.61   |
| 7   | 467.30               | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.39   |
| 8   | 542.37               | 1084.92  | 1637.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.89   |
| 9   | 619.70               | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38               | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47               | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04               | 1732.32  | 2599.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17               | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93              | 2086.13  | 3130.09  | 4173.67  | 5210.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38              | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64              | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78              | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.35   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87              | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03              | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35              | 3283.21  | 4926.16  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.39   |
| 21  | 1751.91              | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8783.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                   |        |
|-------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00 | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, même que celui des Postes et des Messageries (Express). Il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC

## QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

### JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. F. ." — et — MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ: ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUEBEC Téléphone 177

### GARAND & THIBAUT,

DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUEBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée et incorporée par une loi du Parlement, de juillet 1900)

**SIÈGE SOCIAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL**

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et surplus au 31 Déc. 1917 - - - - - \$1,750,000.00  
Actif total, au delà de - - - - - \$21,000,000.00

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon. Sir HONORABLE LAROCHE, C.P.,  
de la Maison Laporte, Martin (Léon), adminis-  
trateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W. F. CASBET, Capitaliste.  
Vice-Président et gérant général: M. TANCRED  
BENNETT.

M. G. M. FOSWORTH, Vice-Président de la  
"Canadian Pacific Railway Co."

L'hon. HENRI CASSEBAU, C. L., ex-ministre de  
l'Agriculture, président de la Cie de Pulpe de  
Chicoutimi.

M. L.-J.-D. BRADOURN, de la Librairie  
Deschamps (Léon).

M. M. CHEVALIER, Directeur général du Cré-  
dit Foncier Franco-Canadien.

Des Succursales dans les Provinces de Québec, l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

## SUCCESSALES DE QUÉBEC

80 RUE ST-PIERRE

BOULEVARD LANGELIER

LEON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.

J. ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.

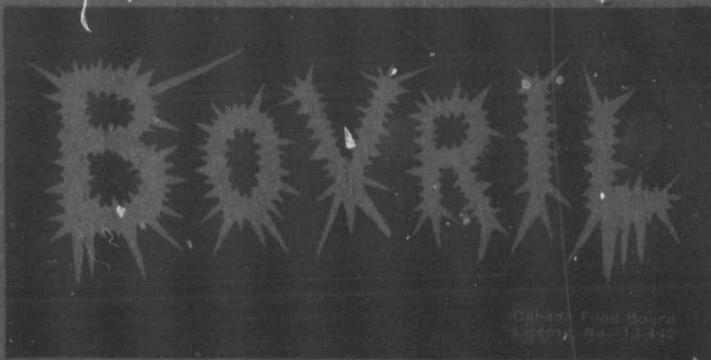
## BUREAU DE CONTRÔLE

(Commissaires-Contrôleurs)

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LAPOINTE, ex-  
Juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

L'hon. N. FÉROUX, Ministre sans portefeuille  
de la province de Québec, adminis-  
trateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Com-  
pagnie de papier Rolland.



---

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 497. — Quarante-Heures, 497.*

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Directions fausses et dangereuses, 498. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Bénédiction des fonts baptismaux, 501; Oraison *pro imperatore*, 502. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 502. A TRAVERS LES DIOCÈSES ; St-Boniface, 504; Nicolet, 506; Joliette, 506; Mont-Laurier, 506. — VARIÉTÉS ; Celui qui passe en faisant le bien, 507. — LES LIVRES, 511.

**Bulletin social :** FAITS ET ŒUVRES : La bière nourrit-elle ? 511.

---

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 13 avril. — Des Rameaux.  
Lundi, 14. — De la férie.  
Mardi, 15. — De la férie.  
Mercredi, 16. — De la férie.  
Jeudi, 17. — JEUDI-SAINT  
Vendredi, 18. — VENDREDI-SAINT (Fête légale).  
Samedi, 19. — SAMEDI-SAINT.  
Dimanche, 20 — PÂQUES.

---

## QUARANTE HEURES

---

14 avril, Couvent de Ste-Famille. — 15, Couvent de St-Damien. — 17, Repose-  
soir. — 19, Couvent de St-Ferdinand. — 20, N.-D. de la Garde; Breakey-  
ville.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

---

### DIRECTIONS FAUSSES ET DANGEREUSES

La première idée fautive et dangereuse qui inspire généralement les protestants, quand ils rêvent d'unité religieuse, c'est celle d'une fédération de toutes les Églises, à la manière d'une fédération des sociétés nationales ou littéraires d'une province ou d'un pays. Toutes les Églises, d'après cette idée favorite d'un grand nombre de protestants américains, devraient former entre elles une union mondiale qui serait fondée sur un compromis universel, où chacune des Églises laisserait une partie de sa doctrine pour en arriver à un *Credo* mitigé, qui deviendrait ainsi le *Credo* de toutes les sectes du monde. Inutile de souligner longuement, ici, le ridicule de ce plan barnumesque, où la religion n'est plus la vérité révélée par Dieu et la parole immuable du Saint-Esprit, mais une espèce de plate-forme électorale, qu'on doit tâcher de rendre aussi insignifiante que possible afin d'attirer le plus d'adhésions possible. Cette thèse de la fédération est bien américaine ; et, comme de juste, c'est aux États-Unis qu'elle recueille le plus grand nombre d'adhérents.

En 1913, les sectes épiscopaliennne, congrégationnaliste et presbytérienne ont tenté de mettre en pratique, à New-York, ce projet d'union religieuse saugrenu. La première réunion plénière des délégués de ces trois sectes, convoquée sous le patronage de l'*Union Theological Seminary* de la métropole américaine, centre et foyer d'une agitation moderniste protestante fort intense, s'est terminée par une querelle retentissante, laquelle a mis fin, tout de suite, au fameux projet d'union. Les délégués voulurent, en effet, dès la première séance, trouver un nom pour leur union fédérative. Les épiscopaliens se déclarèrent en faveur du titre assez prétentieux de " L'Église catholique américaine ". Les congrégationnalistes et les presbytériens s'opposèrent à ce choix. Dans la chaleur de la discussion qui s'en suivit, les épiscopaliens se partagèrent eux-mêmes en deux camps : il y eut le groupe de la " High-Church ", qui exigea le nom de " catholique " tout court pour la nouvelle Union religieuse ; tandis que les adhérents de la

“Low-Church” déclarèrent s'en tenir au choix originaire de l'“American Catholic Church”. Et l'on ne put aller plus loin dans les délibérations.

D'autres adeptes du mouvement protestant de l'unité religieuse se déclarèrent prêts à abandonner une bonne partie des enseignements de leur Église, pour faciliter l'union avec l'Église catholique, mais à condition que cette dernière fasse, de son côté, plusieurs concessions doctrinales et abandonne, par exemple, sa doctrine de l'invalidité des ordinations anglicanes, telle que définie par Léon XIII. Sur ce dernier point quelques catholiques, trop faibles de doctrine et trop entachés de libéralisme, sont tombés dans le piège protestant et sont allés même jusqu'à annoncer que le Pape était prêt à révoquer la définition de Léon XIII et à modifier l'enseignement de l'Église catholique touchant cette matière historico-doctrinale, comme si les Papes étaient libres de réformer les définitions doctrinales de leurs prédécesseurs, au gré des exigences des adversaires de l'Église. Une déclaration officielle du Saint-Siège eut vite fait de ramener ces dangereux amateurs d'union religieuse à la raison, en leur rappelant qu'en matière de doctrine, l'enseignement de l'Église de Dieu ne change pas et ne peut pas changer. Nous avons nous-même signalé cette controverse aux lecteurs de la *Semaine religieuse*, il y a deux ans.

A cette occasion, des catholiques mal éclairés n'ont pas craint de reprocher à l'Église son intransigeance, — laquelle n'est pourtant que l'accomplissement d'un devoir élémentaire, — affirmant que cette irréductibilité doctrinale empêcherait nombre de conversions, qui se produiraient si l'Église savait se montrer plus “conciliante”. Or, comme question de fait, les conversions, depuis la définition de Léon XIII touchant l'invalidité des ordinations anglicanes, ont été nombreuses et éclatantes. “Toutes ces conversions, écrivait récemment M. l'abbé Bossebœuf dans la *Semaine religieuse* de Tours, toutes ces conversions dans la classe des intellectuels et parmi les pasteurs eussent-elles été, comme d'aucuns le disent, plus fréquentes encore, si Rome avait pu, il y a vingt ans, se prononcer en faveur de la validité des ordinations des églises anglicanes? Nous ne le pensons pas; nous croyons, au contraire, que le bien produit par la décision négative de Rome a été beau-

coup plus grand et qu'il se prolongera longtemps. Si Rome s'est prononcée contre les ordinations anglicanes — se disent en effet les gens qui réfléchissent — malgré les avantages et les milliers d'adeptes que lui aurait procurés une décision opposée, cela montre avec évidence qu'elle place au-dessus de tout la pureté de son dogme et la sainteté de sa doctrine. Et ainsi ce fait historique devient pour beaucoup la preuve péremptoire que la religion catholique n'est pas l'œuvre des hommes et qu'elle a reçu la divine mission de garder intact le dépôt sacré de la Révélation". Parole d'or, que tous les catholiques devraient lire et méditer.

Enfin, un troisième sophisme, et le plus dangereux, celui-là, parce qu'il est plus de nature que les autres à tromper les catholiques qui vivent dans des milieux protestants, c'est celui qui consiste à dire que plus les catholiques feront le silence sur le dogme catholique, plus ils attireront de protestants dans le sein de la vraie Église, comme si Notre-Seigneur Jésus-Christ nous avait enseigné à nous taire sur les vérités fondamentales du salut pour gagner plus d'âmes à la vérité. L'exemple du divin fondateur de la sainte Église nous a enseigné, au contraire, à affirmer, avec charité et fermeté, même quand elles peuvent choquer certaines convictions préjugées, toutes les vérités de la Révélation ; et il suffit de lire l'Évangile pour voir que le divin Maître n'a pas reculé devant la répétition fréquente de l'énoncé du dogme eucharistique, entre autres, même après que plusieurs de ses auditeurs se fussent éloignés de lui, choqués qu'ils étaient d'entendre l'Homme-Dieu parler de donner sa chair à manger pour le salut du monde. Faisons donc comme Notre-Seigneur ; et, sans jamais nous lasser, redisons à tous avec fermeté la vérité éternelle *in omni patientia et doctrina*. " Que tous se pénètrent bien de cette idée, écrivait Pie X dans sa Lettre sur l'Union des Églises, du 26 décembre 1910, qu'on ferait œuvre absolument vaine si d'abord on ne maintenait fidèle et entière la foi catholique, telle qu'elle a été transmise et consacrée dans la Sainte Écriture, la Tradition des Pères, le consentement de l'Église, les Conciles généraux et les Décrets des Souverains Pontifes. Courage donc à tous ceux qui ont à cœur de défendre la cause de l'unité ; revêtus du casque de la foi, tenant fermement l'ancre de l'espérance, embrasés du feu de la charité, qu'ils travaillent de tout leur zèle à cette tâche toute divine."

C'est en se tenant fermement attachés aux enseignements et aux directions du Pape que l'apostolat catholique auprès des protestants est sûr de porter des fruits. Et c'est en revenant au Pape que nos frères séparés retrouveront cette unité religieuse dont ils semblent avoir plus que jamais la nostalgie, surtout depuis que la grande guerre leur a fait mieux comprendre la faiblesse native et irrémédiable d'une religion fondée par des hommes et qui achève de s'émietter au vent de la contradiction.

A. H.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### BÉNÉDICTION DES FONTS BAPTISMAUX

Q. — A l'office du samedi saint et de la vigile de la Pentecôte, on fait d'habitude dans une cuve la bénédiction de l'eau qui sera distribuée au peuple. On voit quelquefois l'officiant y verser les saintes Huiles. Ne devrait-il pas plutôt les verser dans un autre récipient où il aurait mis, au préalable, une réserve d'eau pour les baptêmes ?

R. — Les fidèles ne peuvent puiser de l'eau bénite des fonts baptismaux après que le célébrant y a versé les saintes Huiles; c'est pourquoi, dans notre pays, pour satisfaire la dévotion des fidèles, on fait la bénédiction de l'eau, le samedi saint et la veille de la Pentecôte, dans une cuve d'où l'on puise l'eau nécessaire pour emplir les fonts baptismaux proprement dits, dans lesquels le célébrant fera l'infusion des saintes Huiles et cette eau servira exclusivement à l'administration du baptême.

C'est bien là la manière d'agir indiquée par les auteurs de rubriques. "La bénédiction de l'eau, dit Le Vavas seur (X éd., vol. II, page 107) doit se faire dans les fonts baptismaux ; avant d'y verser les saintes Huiles, on en retire la quantité d'eau bénite dont on aura besoin. . . Les fonts devraient être assez larges et profonds pour contenir l'eau suffisante ; . . . On pourrait placer sur les fonts un bassin convenable, en métal, et suffisamment grand, dans lequel on bénirait l'eau ; on l'enlèverait ensuite, et une partie de cette eau servirait à remplir les fonts, dans lesquels on verserait les saintes Huiles."—"Si fons baptismalis insufficiens sit ad capiendam aquam benedictam a Christifidelibus recipiendam, licitum est aquæ benedictionem perficere in alio vase sat amplo extra fontem posito, dummodo unicum sit, ex quo aqua ante immixtionem sacrorum Oleorum in fontem fundatur. S. R. C., 4 sept. 1880 Breocen. ad 5, n. 3524." (*Caere-*

*moniale Romano-seraphicum*, p. 549). — “Sabbato Sancto necnon Sabbato in Vigilia Pentecostes, in benedictione Fontis, quando Fons baptismalis non potest capere aquam sat copiosam, ut christifideles recipere queant in vasis (ante Olei infusionem) de hac aqua benedicta, ad eam habendam in suis domibus, cubiculis, etc., “licet perficere in uno tantum vase extra Fontem posito benedictionem aquæ, deinde fundendæ in Fontem ipsum, ante immixtionem sancti Olei”. S. R. C. 3524, ad. V.” (Wuest, *Collectio rerum liturgicarum*, n, 607).

Il serait convenable que la cuve ou le vase qui servirait à recevoir l'eau bénite du samedi saint ou de la veille de la Pentecôte, ne soit pas employé à d'autres usages profanes. (Le Vasseur, IX, éd., Vol. II, page 134).

#### Oraison " PRO IMPERATORE "

Q. — Doit-on supprimer a) le vendredi saint, dans les oraisons, la troisième *pro Christianissimo Imperatore nostro N.* ; b) le samedi saint, à la fin de l'*Exultet*, la phrase entière : *Respice etiam ad devotissimum Imperatorem nostrum N.*, etc, jusqu'à *Per eundem* ?

R. — “Bien que l'Empire romain soit éteint, dit de Herdt à la rubrique du vendredi saint, on ne doit cependant faire aucun changement dans la monition et l'oraison pour l'empereur et l'Empire romain, mais la monition et l'oraison doivent être simplement omises”. Le même auteur ajoute, pour le samedi saint : “Comme l'empire romain est éteint, on omet toutes les paroles depuis *Respice etiam* inclusivement, jusqu'à *Per eundem* exclusivement.” Décret de la S. C. R., 7 déc. 1844, n. 4839, ad 6.

### CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

A St-André de Kamouraska — Dimanche, le 30 mars dernier, une intéressante journée sociale est venue mettre un digne couronnement à une retraite paroissiale prêchée à St-André de Kamouraska par M. le Chanoine Hallé.

Pendant toute une semaine, M. le prédicateur avait préparé la paroisse à cette fête de la pensée catholique dans l'examen des problèmes sociaux, hygiène morale et physique, alcoolisme et agriculture.

A la grand'messe de dimanche, le 30 mars, chantée par M. l'abbé Valère Roy, curé de la paroisse, M. le chanoine Hallé prit pour thèse de son instruction : l'action de l'Église catholique dans la société naguère et aujourd'hui.

Il démontre l'intervention providentielle aux périodes critiques de l'histoire des peuples croyants. La foi sauve les nations élues de Dieu. L'impiété sous toutes ses formes est endiguée et les roueries secrètes de la Franc-Maçonnerie sont déjouées. Il signale quelques-unes des interventions les plus notables de la Providence pendant les grandes guerres qui ont bouleversé l'Europe. Puis il appelle sur notre cher et beau pays la bénédiction céleste et la protection particulière du Sacré-Cœur.

Malgré l'inclémence de la température, on peut dire que la paroisse entière s'était rendue à l'office du matin, qui fut immédiatement suivi des séances d'œuvres.

M. le chanoine présidait. Il présenta les orateurs laïques : M. le Dr J.-I. Pageau, médecin, de Ste-Anne de la Pocatière, qui traita de l'hygiène antialcoolique. Il définit l'alcoolisme aigu et l'alcoolisme chronique et s'appliqua à démontrer les mauvais effets du petit coup, pris à doses régulières.

Quant à la question du vin et de la bière, le Dr Pageau déclare qu'il y voit un danger analogue à celui qui accompagne les autres liqueurs alcoolisées. Les résultats sont les mêmes, toutes proportions gardées. Si les vins et bières continuent à circuler, nous aurons moins de traîneurs pour la bonne raison qu'il faudra plus de liquide pour les enivrer mais bientôt nous aurons augmenté le nombre d'alcooliques chroniques.

M. le chanoine Hallé résume ensuite l'exposé du Dr Pageau, puis il invite M. Alphonse Désilets, agronome de Québec, à intéresser la classe agricole.

M. Désilets traite d'économie rurale pratique et d'attachement au sol.

L'exposé de M. Désilets peut se condenser dans les idées suivantes, qu'il développe avec méthode et clarté.

Si nous voulons accomplir la plénitude de notre mission comme race d'agriculteurs, il faut que nous conservions nos fils à la terre. Pour cela, deux choses sont nécessaires : l'étude de la science pratique de l'agriculture et l'organisation professionnelle des cultivateurs d'après les tracés officiels.

M. le chanoine Hallé remercie l'orateur et se déclare enchanté des fruits évidents de la retraite paroissiale ainsi couronnée et il invite M. l'abbé Roy, curé de la paroisse, à prendre la parole.

M. le curé remercie à son tour et ceux qui ont fait du bien à ses ouïlles et ceux des siens qui ont voulu si bien profiter de ces heures précieuses aux points de vue moral et matériel.

La journée se termina par la bénédiction du S. Sacrement.

**Pour la Crèche** — Plusieurs dames charitables ont parcouru, il y a quelques semaines, les différents quartiers de notre ville

pour quêter en faveur de l'Œuvre de la Crèche. Nos concitoyens se sont montrés généreux ; et le magnifique surplus de \$700.00 sur la quête de l'an passé, prouve bien que l'on comprend de mieux en mieux les besoins de l'Œuvre de la Crèche.

**Aux prières.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. P.-E. Sylvain, décédé subitement à St-Roch de Québec, dimanche soir, le 6 avril. Le défunt était le père de M. l'abbé P. Sylvain, vicaire à St-Isidore de Dorchester, et du R. Frère Louis-Marie, du couvent des Dominicains, à Ottawa.

Nous recommandons encore aux prières de nos lecteurs l'âme de M. C.-P. Bergeron décédé à St-Jean-Baptiste de Québec lundi, le 7 avril, à l'âge de 65 ans et 6 mois. Le défunt était le père de M. l'abbé J.-Oscar Bergeron, du Séminaire.

### A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Saint-Boniface.** — La célébration du centenaire de naissance du R. P. Dandurand a commencé le dimanche 23 mars dernier, pour se terminer mardi, le 25 mars.

Elle a débuté, dimanche matin, par la célébration de la messe de communauté, au Juniorat des Oblats, par le vénérable jubilaire. Après le chant du *Te Deum*, entonné par le R. P. Dandurand, le R. P. Beys, O. M. I., provincial des Oblats, lui a présenté les hommages de ses confrères. Dans l'après-midi, les paroissiens de St-Charles, paroisse dont le jubilaire fut curé pendant un quart de siècle, venaient lui présenter leurs hommages. Le soir, le bon Père Dandurand était l'hôte des petites orphelines de l'Hospice Taché dont il fut l'aumônier pendant une quinzaine d'années.

On avait reporté du dimanche au mardi la célébration officielle du centenaire. Cela permettait au clergé d'y participer plus nombreux.

De bonne heure, le 25 au matin, la cathédrale était prise d'assaut par la foule des fidèles. Et c'est en présence d'une immense assistance que le vénérable jubilaire monta à l'autel pour célébrer le Saint-Sacrifice. Il était assisté des RR. PP. Beaupré, et Caron. O.M.I. Le R. P. Magnan, O. M. I., et M. l'abbé Lee, curé de St-Charles, servaient la messe. Monseigneur Béliveau assistait au trône, accompagné par les RR. PP. Beys et Charlebois, O. M. I., Etaient présents au chœur NN. SS. Legal, archevêque d'Edmonton, Mathieu, archevêque de Regina, Sinnott archevêque de Winnipeg, Grouard, vicaire apostolique de l'Athabaska, Budka, évêque des Ruthènes, Mgr Dugas, V. G. de St-Boniface, Mgr Cherrier, V. G. de Winnipeg, M. le chanoine Campeau, curé d'Ottawa, représentant Sa Grandeur Mgr Gauthier, et près d'une centaine de prêtres et de religieux.

Sa Grandeur Monseigneur Béliveau prononça un émouvant éloge du jubilaire.

La messe se termina par la bénédiction papale que le vénérable jubilaire donna à la foule. Puis avec une voix qui a gardé, en dépit d'un siècle, une remarquable vigueur, le R. P. Dandurand, entonna le *Te Deum* d'actions de grâce.

De la cathédrale on se rendit au Juniorat où, une heure durant le P. Dandurand reçut les visiteurs. Puis eut lieu le banquet et discours de circonstance par NN. SS. Béliveau, Mathieu, Grouard, M. le chanoine Campeau, Mgr Cherrier et le R. P. Lacasse, qui, selon son habitude, fait rire son auditoire aux larmes.

Puis les yeux pétillants, la lèvre malicieuse, le Père Dandurand se lève. C'est une ovation. Et d'une voix dont les années n'ont point encore triomphé, il remercie son auditoire. " Il faut bien que je réponde, mais j'ai bien de la difficulté, car je respire difficilement. Voyez-vous, il y a cent ans que je fais cela." Avec une délicate bonhomie, il raconte sa naissance, sa vie.

Le mardi soir, pour terminer la fête, il y avait au Juniorat une grande soirée dramatique et musicale.

A l'occasion de son centenaire le R. P. Dandurand a reçu un cablogramme dans lequel S. S. Benoît XV le félicitait, le bénissait et lui octroyait la faculté d'accorder la bénédiction papale.

En réitérant nos hommages et nos vœux aux vénéré centenaire, nous ne croyons mieux terminer ce compte-rendu qu'en reproduisant une belle poésie latine due au talent du R. P. Blain, S. J., un vieil ami du Père Dandurand.

REVERENDO PATRI DAMASO DANDURAND, O. M. I., QUI ANNOS CENTUM  
EXPLEVIT

Primus Oblatus Canadensis es tu,  
Tu sacerdotum venerande Nestor,  
Qui pie Christum colis et Mariam  
Immaculatam.

Centuplex postquam tibi cessit annus  
Tu vales rite celebrare missam  
Et facis sacros resonare cantus  
Firmus ad aras.

Saeculum vitæ cumulas serenæ,  
Christus at multos superaddat annos  
Et tibi in cœlo renovet juventam  
Omne per ævum.

**Nicolet.** — M. l'abbé A. Lavallée, curé de la cathédrale de Nicolet, est décédé subitement, le 24 mars dernier, à Berlin (N.-H.), pendant qu'il disait la messe.

Indisposé depuis quelque temps, il était en promenade chez son frère, le Dr Arsène Lavallée.

M. l'abbé Lavallée était né à Yamaska, le 26 novembre 1859. Il fit ses études à Nicolet, où il fut ordonné prêtre par Mgr Gravel le 27 septembre 1885. Il fut professeur au séminaire de Nicolet de 1885 à 1889, directeur des élèves de cette institution, de 1889 à 1895 ; desservant à Saint-Grégoire-de-Nicolet, de 1895 à 1896 ; curé de Sainte-Anne-du-Sault, de 1896 à 1899 ; et curé de la cathédrale de Nicolet depuis 1899.

Ses funérailles ont eu lieu à Nicolet au milieu d'une grand concours de membres du clergé et de citoyens.

Le service funèbre a été chanté par Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet, assisté de MM. les abbés Tessier, curé de Saint-François-du-Lac et James McCaffrey, comme diacre et sous-diacre d'honneur, et de MM. les abbés Garant et Roberge, séminaristes, comme diacre et sous-diacre d'office.

Mgr Z. Lahaye, supérieur du séminaire, agissait comme prêtre assistant à l'autel.

La garde d'honneur, aux coins du catafalque était montée par Mgr Milot, V. G., curé de Victoriaville, M. l'abbé Thibaudier, V. G., curé de Gentilly ; et MM. les abbés Edmond Grenier, curé de Saint-Germain, et F. Tétrault, curé de Drummondville.

Dans le chœur, on remarquait : M. le chanoine Harbour, curé de la cathédrale de Montréal ; M. le chanoine A. Sénécal, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe ; les RR. PP. Bibaud, O. P., de Saint-Hyacinthe ; et Joyal, O. M. I., du Cap de la Madeleine, et plus de soixante autres prêtres.

C'est Mgr Brunault qui a prononcé l'oraison funèbre de l'éminent pasteur défunt, mettant en lumière les grandes qualités qui le distinguaient et les vertus qu'il n'a cessé de pratiquer au cours de son long et fructueux ministère.

**Joliette.** — MM. les abbés O. Laferrière, curé de St-Lin, P. Pelletier, curé de Berthier, A.-O. Houle, curé de St-Jacques, I. Clairoux, curé de l'Épiphanie, H. Désy, procureur de l'évêché, E. Lachapelle, chancelier du diocèse, ont été nommés chanoines titulaires de la cathédrale de Joliette.

**Mont-Laurier.** — Le 23 février dernier, S. G. Mgr Brunet a célébré pour la première fois la messe dans sa nouvelle cathédrale.

En granit solide, l'église se dresse fière et simple, dans son style gothique, sur la colline qui s'élève au sud de la rivière.

Elle n'est pas encore terminée. La bénédiction solennelle en aura lieu dans le courant de l'été.

## VARIÉTÉS.

### CELUI QUI PASSE EN FAISANT LE BIEN

Or donc, avant la Révolution, qui fut suivie de la grande guerre, un curé du pays de Beauvoir, dans la Vendée, s'était fait remarquer par son zèle et sa grande piété. Sa paroisse lui donnait beaucoup de mal, non qu'elle fût trop peuplée, mais elle était presque toute découpée dans une terre que la mer avait autrefois couverte et qui restait marais, traversée d'innombrables canaux qu'il fallait sauter à la perche, si pleine de fondrières cachées par les roseaux, si triste d'aspect que l'abbé Sigournais, bien qu'il eût l'âme portée à l'espoir, à la belle humeur, ne pouvait regarder devant lui sans éprouver un serrement de cœur. Sans cesse, pour visiter ses paroissiens disséminés, il lui fallait entreprendre de longues courses dans des routes interminables.

L'abbé Sigournais n'avait rien à se reprocher vis-à-vis de ses paroissiens. Il répondait toujours au moindre appel de l'un d'eux, soit de jour, soit de nuit, trouvait à l'occasion le conseil qu'il fallait pour les jeunes, pour les vieux, prêchait tout simplement des vérités de l'Évangile et ne manquait jamais de donner l'aumône à ceux qui la demandaient.

Sa peine fut profonde lorsque les divisions produites par les premiers événements révolutionnaires vinrent détruire, jusqu'en sa paroisse lointaine, la bonne harmonie entre des gens qui, du jour au lendemain, se déclarèrent les uns blancs, les autres bleus. Jusque-là, ils n'avaient été que laboureurs, pasteurs, pêcheurs d'anguilles ou ramasseurs de varech. L'abbé Sigournais fut stupéfait de les voir sortir d'un naturel qu'il croyait immuable, et parler politique.

Où était-il le temps où du plus loin qu'on l'apercevait suivant les talus on passant les fossés, les hommes venaient à lui, contents, la mine ouverte et la main tendue ? Plusieurs de ceux auxquels il avait rendu service se détournaient de lui par crainte des délations. D'autres le menaçaient. Dans cette pénible épreuve, l'abbé Sigournais montra un grand courage. Il résolut de ne pas faire comme d'autres de ses confrères qui s'étaient cachés ou enfuis. Il décida en lui-même qu'il resterait dans sa paroisse et bêcherait son jardin, tant qu'on voudrait bien lui laisser la vie.

\* \* \*

En 1795 le jour de Pâques, l'abbé Sigournais, après avoir chanté la Messe et les Vêpres, se reposait dans son jardin, sous un prunier. Il comptait sur ses doigts les malades auxquels, les jours précédents, il avait porté la communion, accompagné d'un petit gars de quatorze ans, son servent de Messe, appelé Lambinet.

Et il lui semblait bien que son nombre n'y était pas, lorsqu'une femme parut et lui dit :

— Monsieur le Curé, celui de chez nous n'a pas mangé depuis ce matin parce qu'il vous attend pour faire ses Pâques.

L'abbé, à cause de l'ombre de sa tonnelle, ne reconnut pas sa paroissienne. Il demanda :

— Quel âge a-t-il et quel est-il ?

— Quatre-vingts ans, et c'est le grand-père de Lambinet, votre servant.

— J'irai, répondit le curé.

— C'est que, riposta la vieille femme, la route est longue et voici la lumière qui décroît. Vous savez qu'il demeure à l'autre bout du marais.

— Peu importe, dit simplement l'abbé, je l'avais oublié, ton vieil oncle ; mais je vais réparer, je pars tout de suite.

La femme reprit, ne voulant pas être cause de malheur :

— Écoutez, il y a une patrouille de bleus qui garde la route de Saint-Jean-de-Monts : s'ils vous découvrent, ils vous tueront.

— Ça n'empêche pas de partir, fit le curé. Et puis, Dieu sera du chemin.

Une demi-heure après, il se mit en marche, portant une Hostie consacrée qu'il avait renfermée dans un médaillon d'argent suspendu à son cou. Devant, à dix pas, s'en allait, roulant d'une jambe sur l'autre et content d'être en danger de mort, le servent de Messe, qui avait seulement quatorze ans, mais toute la taille, toute la vaillance d'un homme et des cheveux roux frisés, et des yeux bleus de marin qui luisaient parmi les taches de rousseur. Les deux précautions qu'il avait prises, c'était de ne pas allumer la lanterne que Lambinet tenait comme une canne de confrérie, par le haut de la hampe, et de prendre à travers champs les sentiers, à tout moment coupés de canaux et de fossés.

\* \* \*

Quel tranquille soir de Pâques ! Les pousses des roseaux commençaient à crever les gaines épuisées et mortes de l'an passé, les moissons étaient hautes d'un pied, la lumière jaune du couchant se reflétait dans les eaux. Personne ne se montrait. La peur semblait avoir rendu déserte la campagne. L'abbé s'avancait bien droit, la tête seulement un peu inclinée sur la poitrine, cherchant le sommet des mauvais sentiers en dos d'âne qui endiguaient les fossés.

Toute sa pensée était concentrée en une muette prière d'adoration. Et ils allaient, seuls dans le pays marécageux, leurs silhouettes grandies par l'ombre qui tombait. Cependant, comme le soleil allait se coucher, l'abbé Sigournais leva les yeux, et il

aperçut, devant lui, un champ où le sentier finissait, et qui était à moitié vert et à moitié blanc. La partie verte portait une moisson assez basse ; l'autre, au contraire, était recouverte d'une végétation haute, fleurie, mouvante au vent léger qui venait de la mer.

— Qu'est-ce cela ? demanda l'abbé, dont les yeux n'étaient plus guère bons.

— A droite, répondit le gars, c'est un champ de lin, et, à gauche, c'est un champ de haricots en fleurs. Il faudra passer à travers l'un ou l'autre, Monsieur le Curé !

L'abbé ne répondit pas, par respect ; mais quand il arriva à l'endroit où le chemin se perdait et où commençait le labour, il vit deux paysans qui étaient venus inspecter leur bien et juger des récoltes futures ; ils les reconnut et il en pensa :

— Quel est celui qui sera béni pour avoir ouvert son champ au passage du bon Dieu ?

Et il avait à peine formulé en lui-même cette pensée que les deux hommes le tirèrent du doute. Le propriétaire du champ de haricots s'avança comme un furieux et cria :

— Ne traverse pas ma récolte, curé, ou il t'arrivera malheur !

L'abbé Sigournais réprima la grande indignation qui se levait en son cœur ; il étendit seulement trois doigts et bénit l'homme qui venait de parler. Aussitôt le second, qui possédait le champ de lin et qui avait enlevé son grand chapeau, dit, de sa place :

— Mon lin va fleurir tout à l'heure, mais vous pouvez passer, le bon Dieu, vous et votre servant.

Le grand abbé Sigournais, la tête toute droite cette fois, dans l'ombre presque entièrement noire, s'avança dans le creux d'un sillon que pâlassaient un peu des milliers de tiges légères ; et il trouva bientôt un autre sentier, et il arriva, annoncé par l'aboi d'un chien, dans la petite ferme au toit de roseaux où habitait celui qui attendait ses Pâques.

La lune à moitié pleine, multipliée à l'infini par les flaques d'eau, les fossés et les étangs du pays plat, éclairait assez bien la campagne lorsque le curé, vers 10 heures, se remit en route pour regagner le presbytère.

\* \* \*

Au moment où il quittait le sentier pour traverser de nouveau la pièce de lin, l'homme qui n'était qu'à quelques pas d'eux, dit, d'une voix coupée de sanglots :

— Monsieur le Curé, Monsieur le Curé !

Le grand abbé Sigournais connut, au son de la voix, que c'était celui de ses paroissiens qui l'avait menacé quelques heures avant.

— Pauvre chrétien, que fais-tu là ?

— Je pleure depuis que vous avez passé dans le champ de mon voisin. J'ai eu peur pour ma récolte, j'ai été un misérable.

Il sanglotait si fort en disant cela que l'abbé Sigournais ne put s'empêcher d'aller jusqu'à lui, de se baisser et de l'embrasser ; et, comme il le tenait encore tout près de sa poitrine, il entendit cette prière :

— Monsieur le Curé, je vous en supplie, passez ce soir à travers mon champ afin que je fasse pénitence !

L'abbé et son servent passèrent donc au milieu de hautes rames fleuries, qui se brisaient à leur passage, et, en cet instant, une bouffée de parfum s'éleva des buissons blancs comme si vingt mille fleurs de pois de senteur s'étaient ouvertes ensemble. D'où l'abbé comprit bien qu'un événement extraordinaire s'accomplissait.

En effet, plusieurs choses merveilleuses furent observées par ceux qui, en cette triste année, purent faire la moisson. Le lin qui avait donné passage à Dieu devint par la suite si fourni et si haut que, de mémoire d'homme on n'en avait vu de pareil. Et ainsi la foi fut récompensée. Mais le repentir, mes enfants, le fut plus magnifiquement encore. Non seulement les haricots réparèrent en deux jours le tort qu'avait fait à leurs feuilles, à leurs tiges, à leurs fleurs la trouée du servent et du prêtre, mais encore, quand on voulut récolter et briser les cosses mûres, on remarqua que le pois avait été changé. Au lieu d'un petit haricot blanc, maigre et sans une tache, les filles et les femmes recueillaient, en nombre inusité, des pois d'une forme plus arrondie, qui portaient, à l'endroit du germe, la figure parfaitement nette d'une hostie entourée de rayons violets.

\* \* \*

L'abbé Sigournais ne fut pas tout de suite avisé de ce prodige. Il avait été, quelques jours après Pâques, déporté avec beaucoup d'autres jusqu'en pays d'Espagne ; mais, au retour quand il reprit possession de son presbytère, il put admirer, dans un coin que des mains amies avaient cultivé pour lui, des haricots de l'espèce nouvelle marqués d'un ostensor violet. Il se réjouit de ce que son rêve avait été réalisé.

RENÉ BAZIN

R. P. GERMAIN FOCH, S.J. *La vie intérieure*. I. Notions plus importantes II. Directions pratiques. VI<sup>e</sup> édition. Paris-Lyon (Librairie catholique Emmanuel Vitte). Vol. in-16 de 96 pages. Prix : 1 franc 50.

Ce court mais très substantiel traité de la *Vie intérieure* a reçu dès son apparition le plus favorable accueil : un mois à peine après sa publication, la première édition en a été épuisée et c'est la 6<sup>e</sup> qui est mise en vente aujourd'hui. L'auteur nous le déclare dans son avant-propos : " Cet essai " n'a nullement la prétention de dire sur les points de doctrine auxquels il touche, tout ce que comporterait un traité complet de la vie intérieure ; il a seulement pour objet de rappeler brièvement, par questions et réponses, les notions théologiques d'utilité courante pour quiconque veut faire d'une foi très éclairée, la base solide des vertus chrétiennes.

La plupart des auteurs ascétiques supposent connues les données les plus importantes de la foi sur les mystères de la grâce et ils se bornent trop souvent à exposer, à développer la morale chrétienne.

C'est une lacune regrettable dans l'enseignement ascétique le plus répandu.

Pour la combler, on peut recourir à d'excellents ouvrages qui ont traité ces questions, mais ils ne sont malheureusement pas à la portée de tous ; souvent aussi qui voudrait les lire n'en a pas le loisir : ils sont trop longs et trop nombreux.

Plus condensé, sous forme de catéchisme, ces notes n'offrent pas les mêmes inconvénients.

" Nées de la méditation. elles sont destinées à être méditées, elles reposent de l'insuffisante banalité de tant d'opuscules prétendus spirituels."

---

---

## BULLETIN SOCIAL

---

---

### FAITS ET ŒUVRES

#### LA BIÈRE NOURRIT-ELLE ?

La comparaison entre l'utilisation des produits végétaux et animaux en nature dans l'alimentation, et l'emploi des premiers transformés en boissons est des plus intéressantes et des plus suggestives.

Prenons comme éléments de comparaison les aliments d'usage courant et exprimons en centièmes leurs qualités nutritives, rappelant, ce que tout le monde sait, que les matières alimentaires se rangent en deux catégories, les matières plastiques, régénératrices des tissus et des matières calorifiques, productives de chaleur et de force.

|                              | Albuminoïdes | Graines et<br>Hydro-<br>carbonés |
|------------------------------|--------------|----------------------------------|
| Viande de boucherie. . . . . | 175          | 40                               |
| Poisson . . . . .            | 135          | 45                               |
| Œufs . . . . .               | 145          | 150                              |
| Lait . . . . .               | 55           | 85                               |
| Beurre. . . . .              | 15           | 770                              |
| Fromage. . . . .             | 335          | 240                              |
| Pain de froment . . . . .    | 90           | 450                              |
| Pain de seigle. . . . .      | 90           | 400                              |
| Pois. . . . .                | 225          | 595                              |
| Haricots . . . . .           | 225          | 560                              |
| Pommes de terre. . . . .     | 15           | 236                              |
| Poires . . . . .             | 2            | 100                              |
| Raisin . . . . .             | 7            | 150                              |
| Vin . . . . .                | 0            | 5                                |
| Bière . . . . .              | 0            | 60                               |
| Eau-de-vie . . . . .         | 0            | 0                                |

Comme on le voit par ce tableau, la valeur nutritive de l'eau-de-vie est nulle, et celle de la bière est insignifiante par rapport à la valeur alimentaire des nourritures ordinaires, et même c'est à peine s'il est possible d'accorder quelque valeur au vin, *ce lait des vieillards!*

Mais tablons seulement sur la bière : un litre de bière restaurera moins qu'un verre (125 gr.) de lait et ne donnera pas plus de chaleur et de force qu'un demi litre de lait écrémé, ou qu'un tiers de litre de lait pur. Dans les villes, le prix d'un litre de bière bourgeoise et d'un litre de bon lait étant sensiblement égal, il y a donc une perte considérable de ressources à boire de la bière plutôt que du lait ; à la campagne, la différence en faveur du lait est bien plus grande.

Si nous prenons le moins nourrissant des aliments solides, la pomme de terre, nous voyons tout de suite qu'un litre de bière restaurera moins qu'un kilo de pommes de terre et donnera quatre fois moins de chaleur et de force ;

Le pain blanc restaure onze fois plus, à poids égal, que la bière et donne douze fois plus de chaleur ou de force, et pourtant ses qualités sont encore inférieures à celles du riz, dédaigné par nos classes ouvrières, et à celles des légumineuses contre lesquelles pestent les pensionnaires de tout ordre, ignorant les précieuses et inépuisables réserves de vigueur et de santé que renferment ces aliments communs, d'apparence si grossière.

Dr FAIDHERBE

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$600,000.00

Actif du Fonds de Pension le  
31 décembre 1918 - - - - - \$1,463,440.43

| ANNÉES       | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|--------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc. 1909 | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 31 " 1911    | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 31 " 1913    | 349      | 24,492                  | 47,867   | 423,745.31   |
| 31 " 1915    | 465      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 31 déc. 1918 | 590      | 41,259                  | 77,419   | 1,463,440.43 |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Siège Social : Édifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
M. X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Odté, Bergeron & Co., Québec.

## UN BON CONSEIL

Pour contribuer au succès d'une bonne œuvre, tout en épargnant de l'argent, les Fabriques et les Communautés religieuses ne sauraient mieux faire que d'accorder leur patronage à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Québec. Elles trouveront là, en plus d'un vin de messe approuvé par l'autorité diocésaine, des hosties confectionnées avec le plus pur froment.

**Grandes, 60c. le cent - Petites, \$1.50 le mille**

Ainsi que plantes et fleurs naturelles, pour ornementation d'autel et décoration d'église.

Tous y trouveront encore des petits "Manuels du Sacré-Cœur de Jésus", publiés avec l'approbation de Son Éminence le cardinal Bégin, pour la modique somme de :

**25c. l'unité — \$2.75 la doz — \$20.00 le cent**

Une commande est sollicitée

HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Tel. 2007.

Avenue du Sacré-Cœur

QUÉBEC, P. Q.

## AUX HOMMES D'OEUVRES

A VENDRE à des conditions faciles ou à louer une grande propriété à St-Romuald, ancien hôtel BOULÉ, situé sur le bord du fleuve, grande maison contenant quarante chambres, avec fournaise et améliorations modernes, le tout en parfait ordre. Convierait pour hôpital, sanatorium ou juvénat.

S'adresser à

A. CARRIER & FILS

LÉVIS

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

ONDÉE AU CANADA EN 1885

TELEPHONE 7175

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenterie et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour oronse.

## VIN DE MESSE "PUREZA"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LONGUEVUE  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

*En vente*

## L'image du Sacré Cœur de Loublande

Cette image est imprimée en douze couleurs et reproduit fidèlement l'aquarelle originale, dans sa merveilleuse inspiration, peinte par une religieuse sur les indications de Claire Ferchaud, la Voyante de Loublande.

Format pour livre 0.05 l'unité 0.50 la douz. \$3.50 le cent.

Moyen format, 10 x 16½, \$0.75 l'unité.

Grand format, 17 x 25, \$1.50 l'unité.

Frais de poste en plus.

---

Les promesses du Sacré Cœur expliquées, par le R. P. Jos. E. Frechon. Nouvelle édition en français. Un volume de 450 pages et plus de 50 belles illustrations approuvées par Son Eminence le Cardinal Bégin. Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que missions et collège apostolique. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la "onzième promesse". Prix \$1.75 l'exemplaire, franco \$1.85.

Près de 1100 volumes vendus en quelques mois !

---

## LA LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE

QUEBEC.

---

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

---

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.

GARANTIE DE SATISFACTION

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc

Catalogue illustré adressé sur demande

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**

53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5502

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisoria, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

LES FOURRURES De Chez

HOLT, RENFREW & Co., Limited

SONT LES MEILLEURES

RUE BUADE



QUÉBEC

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES  
A QUÉBEC

**RIOUX & PETTIGREW**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

Nous donnons des bas prix pour Thés et Cafés achetés par les  
communautés religieuses

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**JACQUES-CARTIER**, coin des rues St-Joseph et Caron.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 53 rue St-Pierre.  
**LIMOILOU**, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

## SUCCURSALES A LEVIS :

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).  
**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-**  
**CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU**  
**et LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.